

s'il était en mesure de déposer le texte du mandat; si les attributions de la commission d'enquête ont été établies et si nous pourrions en prendre connaissance aujourd'hui? La question est très importante dans la perspective du débat ultérieur sur les crédits.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale à l'honorable député que le premier ministre a répondu à la première question. Pour faire suite à ce que je disais tout à l'heure, ces questions pourraient être posées lorsque la Chambre se formera en comité des subsides.

L'hon. M. Fulton: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je crois avoir raison de déclarer que les dépôts de documents ne sont pas permis au comité. A mon avis, ils ne sont permis qu'à la Chambre. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé si le texte du mandat est prêt et, si oui, s'il peut être déposé maintenant afin que nous en soyons saisis officiellement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si pareille déclaration est faite, le comité pourrait décider de lever sa séance, de faire rapport de l'état de la question et de déposer le document. Pour le moment, c'est une question purement hypothétique.

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si le décret du conseil a été adopté et si nous pouvons connaître les attributions dès aujourd'hui?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a posé une question mais il sait qu'en vertu du Règlement il n'a pas droit d'insister pour obtenir une réponse précise. En réalité, il n'a droit à aucune réponse. Je le prie donc de suivre l'avis que j'ai exprimé à cet égard.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA SANTÉ ET LE MORAL DES MARINS AU LARGE DU BRÉSIL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours le député de Calgary-Nord a posé une question sur les conditions et la situation du navire de la Marine royale canadienne *Cape Scott*, qui se trouve à l'heure actuelle dans les eaux brésiliennes. Jeudi, j'ai dit que je répondrais aujourd'hui à sa question. Le *Cape Scott* est un navire de radoub mobile qui accompagne la flotte pour fournir les installations de protection de radoub qui s'imposent dans les grandes manœuvres.

D'après les indications recueillies à bord du navire, les températures moyennes, sous le pont, étaient 12 degrés de plus que la température de l'air ambiant lorsque le navire était ancré au port. La température maximum à Rio pour le mois de février atteint en moyenne 93 degrés et c'est seulement dans une partie du navire en dessous du pont que la température a atteint plus de 110 degrés.

M. Nielsen: Quel confort! (*Exclamations*)

Une voix: Le cabinet trouverait cela assez chaud ..

L'hon. M. Hellyer: Dans les eaux du Sud, on a dressé des auvents pour diminuer la chaleur que provoquent les rayons du soleil. L'hôpital du bord est muni d'un appareil de climatisation et quand le navire est en mer, les vents alizés tempèrent un peu la chaleur. Le moral de l'équipage est bon.

LA RADIODIFFUSION

LA COMMISSION FOWLER—L'ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre quand le comité du cabinet qui étudie le rapport Fowler sera en mesure d'annoncer quelles seront les recommandations du comité que le gouvernement est disposé à accepter?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si l'on peut répondre maintenant à cette question. La présidence n'en est pas certaine, mais il me semble qu'il n'y a pas lieu de répondre maintenant à une question de ce genre et qu'il conviendrait de l'inscrire au *Feuilleton*.

LA PÊCHE

LA CHASSE AU PHOQUE—PRÉSENCE DU MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme la saison de la chasse au phoque s'ouvre aujourd'hui dans le golfe, le premier ministre pourrait-il calmer nos inquiétudes en niant la rumeur selon laquelle le ministre des Pêcheries, qui était sur les lieux, aurait été écorché vif. (*Exclamations*)